

Lugan : à quand les excuses d'Alger pour la traite des esclaves européens ?

écrit par Marcher sur des oeufs | 19 juillet 2020



En ces temps de repentance et d'ethno-masochisme, puisque ceux qu'il est difficile de désigner autrement que par le terme d'ennemis, vu leur comportement à l'égard de la France, s'amuse à jongler avec le contexte historique, alors, faisons de même.

L'Algérie aux abois économiquement, ruinée par les profiteurs du Système qui depuis 1962 se sont méthodiquement engraisés en pillant ses ressources, a donc l'outrecuidance de demander des excuses à la France. Pourquoi pas d'ailleurs, puisque, comme le disait Etienne de la Boétie :

« Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux » ?

Des excuses donc pour avoir tracé en Algérie 54 000 kilomètres de routes et pistes (80 000 avec les pistes sahariennes), 31 routes nationales dont près de 9000 kilomètres goudronnés, construit 4300 km de voies ferrées, 4 ports équipés aux normes internationales, 23 ports aménagés (dont 10 accessibles aux grands cargos et dont 5 qui pouvaient être desservis par des paquebots), 34 phares maritimes, une douzaine d'aérodromes principaux, des centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs,

barrages etc.), des milliers de bâtiments administratifs, de casernes, de bâtiments officiels, 31 centrales hydroélectriques ou thermiques, une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie etc., des milliers d'écoles, d'instituts de formations, de lycées, d'universités avec 800 000 enfants scolarisés dans 17 000 classes (soit autant d'instituteurs, dont deux-tiers de Français), un hôpital universitaire de 2000 lits à Alger, trois grands hôpitaux de chefs-lieux à Alger, Oran et Constantine, 14 hôpitaux spécialisés et 112 hôpitaux polyvalents, soit le chiffre exceptionnel d'un lit pour 300 habitants. Sans parler d'une agriculture florissante laissée en jachère après l'indépendance, à telle enseigne qu'aujourd'hui l'Algérie doit importer du concentré de tomates, des pois chiches et jusqu'à la semoule pour le couscous...

Or, tout ce que la France légua à l'Algérie en 1962 fut construit à partir du néant, dans un pays qui n'avait jamais existé et dont même le nom lui fut donné par le colonisateur... Tout avait été payé par les impôts des Français. En 1959, toutes dépenses confondues, l'Algérie engloutissait ainsi 20% du budget de l'Etat français, soit davantage que les budgets additionnés de l'Education nationale, des Travaux publics, des Transports, de la Reconstruction et du Logement, de l'Industrie et du Commerce ! (Voir à ce sujet mon livre [Algérie l'Histoire à l'endroit](#)).

L'Algérie a exigé, et sur ce point comment ne pas être d'accord avec elle, que la France lui restitue les cranes de combattants vaincus par l'armée française lors de la conquête. Mais alors, quid des restes des dizaines de milliers d'esclaves européens dont des milliers de Français enlevés en mer ou par des razzia littorales, morts en Algérie et enterrés dans la banlieue d'Alger dans ce qui, avant la conquête était désigné comme le cimetière des chrétiens ? C'est en effet par dizaines de milliers que des hommes, des femmes et des enfants européens furent pris en mer ou enlevés à terre par les pirates barbaresques. De 1689

à 1697, Marseille perdit ainsi 260 navires ou barques de pêche et plusieurs milliers de marins et de passagers, tous ayant été réduits en esclavage. En 1718, la comtesse du Bourk, ses enfants et ses domestiques qui avaient embarqué à Sète pour rejoindre via Barcelone son mari ambassadeur en Espagne furent capturés en mer. La petite Marie-Anne du Bourk alors âgée de 9 ans, fut rachetée en 1720.

Grâce aux rapports des pères des Ordres religieux dits de « rédemption des captifs », qu'il s'agisse de l'Ordre des Trinitaires fondé par Jean de Matha et Félix de Valois, ou des Pères de la Merci, les Mercédaires, un ordre religieux fondé par Pierre Nolasque, nous connaissons les noms de milliers d'esclaves rachetés, ainsi que leurs villes ou villages d'origine, cependant que, faute de moyens, des dizaines de milliers d'autres ne le furent pas et moururent dans les chaînes.



Pères de l'Ordre des Trinitaires négociant le rachat d'esclaves français à Alger au début du XVIIe siècle.

En 1643, le Père Lucien Héraut, prêtre de l'*Ordre de la Trinité et Rédemption des Captifs*, rentra en France avec 50 malheureux Français qu'il venait de racheter aux esclavagistes algérois. Faute de moyens, la mort dans l'âme, il avait laissé derrière lui plusieurs milliers d'autres Français, sans compter les milliers d'esclaves appartenant aux autres nations européennes enlevés en mer ou sur le littoral.

Dans une lettre d'une grande puissance de témoignage

adressée à Anne d'Autriche, Reine-Régente du royaume de France, le père Héraut se fit l'interprète des captifs, s'adressant à la reine en leur nom, afin de lui demander une aide financière pour les racheter. Une lettre qui devrait clore les prétentions et les exigences d'excuses des descendants des esclavagistes algérois : *« Larmes et clameurs des Chrestiens françois de nation, captifs en la ville d'Alger en Barbarie, adressées à la reine régente, par le R. P. Lucien Heraut, Religieux de l'Ordre de la Trinité et Rédemption des Captifs, 1643.*

« (...) ainsi qu'il arrive ordinairement aux vassaux de vostre Majesté, qui croupissent miserablement dans l'horrible esclavage (...) cette mesme necessité adresse aux pieds de sa clemence et Royale bonté, les larmes et soupirs de plus de deux milles François de nation Esclaves en la seule ville d'Alger en Barbarie, à l'endroit desquels s'exerce les plus grandes cruautés que l'esprit humain puisse excogiter, et les seuls esprits infernaux inventer.

Ce n'est pas, Madame, une simple exaggeration (...) de ceux, qui par malheur sont tombés dans les griffes de ces Monstres Affricains, et qui ont resseny, comme nous, leur infernalle cruauté, pendant le long sejour d'une dure captivité, les rigueurs de laquelle nous experimentons de jour en jour par des nouveaux tourments: la faim, le soif, le froid, le fer, et les gibets (...) mais il est certain que les Turcs et Barbares encherissent aujourd'hui par-dessus tout cela, inventans journellement de nouveaux tourments, contre ceux qu'ils veulent miserablement prostituer, notamment à l'endroit de la jeunesse, captive de l'un et l'autre sexe, afin de la corrompre à porter à des pechés si horribles et infames, qu'ils n'ont point de nom, et qui ne se commettent que parmys ces monstres et furies infernales et ceux qui resistent à leurs brutales passions, sont écorchez et dechirez à coup de bastons, les pendants tous nuds à un plancher par les pieds, leur arrachant les ongles des

doigts, brulant la plante des pieds avec des flambeaux ardents, en sorte que bien souvent ils meurent en ce tourment. Aux autres plus agés ils font porter des chaises de plus de cent livres de poids, lesquelles ils traînent misérablement partout où ils sont contrains d'aller, et après tout cela si l'on vient à manquer au moindre coup de sifflet ou au moindre signal qu'ils font, pour exécuter leurs commandements, nous sommes pour l'ordinaire bastonnés sur la plante des pieds, qui est une peine intolérable, et si grande, qu'il y en a bien souvent qui en meurent, et lors qu'ils ont condamné une personne à six cent coups de bastons, s'il vient à mourir auparavant que ce nombre soit achevé, ils ne laissent pas de continuer ce qui reste sur le corps mort.

Les empalements sont ordinaires, et le crucifiment se pratique encore parmi ces maudits barbares, en cette sorte ils attachent le pauvre patient sur une manière d'échelle, et lui clouent les deux pieds, et les deux mains à icelle, puis après ils dressent ladite échelle contre une muraille en quelque place publique, où aux portes et entrées des villes (...) et demeurent aussi quelque fois trois ou quatre jours à languir sans qu'il soit permis à aucun de leur donner soulagement.

D'autres sont écorchés tous vifs, et quantitez de brûlés à petit feu, spécialement ceux qui blasphèment ou méprisent leur faux Prophète Mahomet, et à la moindre accusation et sans autre forme de procès, sont traînés à ce rigoureux supplice, et là attachés tout nus avec une chaîne à un poteau, et un feu lent tout autour rangé en rond, de vingt-cinq pieds ou environ de diamètre, afin de faire rostir à loisir, et cependant leur servir de passe-temps, d'autres sont accrochés aux tours ou portes des villes, à des pointes de fer, où bien souvent ils languissent fort long temps.

Nous voyons souvent de nos compatriotes mourir de faim entre

quatre murailles, et dans des trous qu'ils font en terre, où ils les mettent tout vif, et perissent ainsi miserablement. Depuis peu s'est pratiqué un genre de tourment nouveau à l'endroit d'un jeune homme de l'Archevesché de Rouen pour le contraindre à quitter Dieu et nostre sainte Religion, pour laquelle il fut enchainé avec un cheval dans la campagne, l'espace de vingt-cinq jours, à la merci du froid et du chaud et quantitez d'autres incommoditez, lesquelles ne pouvant plus supporter fit banqueroute à notre sainte loy.

Mille pareilles cruaucez font apostasier bien souvent les plus courageux, et mesme les plus doctes et sçavants : ainsi qu'il arriva au commencement de cette presente année en la personne d'un Père Jacobin d'Espagne, lequel retenu Captif, et ne pouvant supporter tant de miseres, fit profession de la loy de Mahomet, en laquelle il demeura environ six mois, pendant lesquels (...) il avoit scandalisez plus de trente mille Chrestiens esclaves de toutes nations (...) il se resolu à estre brullé tout vif, qui est le supplice ordinaire de ceux qui renoncent à Mahomet (...) en suite deqoy il fut jetté en une prison obscure et infame (...) Le Bascha le fit conduire au supplice (...) il fut rosty à petit feu un peu hors de la ville près le Cimitiere des Chrestiens.

Nous n'aurions jamais fait, et nous serions trop importuns envers votre Majesté, de raconter icy toute les miseres et calamitez que nous souffrons : il suffit de dire que nous sommes icy traittez comme de pauvres bestes, vendus et revendus aux places publiques à la volonté de ces inhumains, lesquels puis apres nous traittent comme des chiens, prodiguans nostre vie, et nous l'ostans, lors que bon leur semble (...).

Tout cecy, Madame, est plus que suffisant pour émouvoir la tendresse de vos affections royales envers vos pauvres sujets captifs desquels les douleurs sont sans nombre, et la mort continuelle dans l'ennuy d'une si douloureuse vie

(...), et perdre l'ame apres le corps, le salut apres la liberté, sous l'impatience de la charge si pesante de tant d'oppressions, qui s'exercent journellement en nos personnes, sans aucune consideration de sexe ny de condition, de vieil ou du jeune, du fort ou du foible : au contraire celuy qui paroist delicat, est réputé pour riche, et par consequent plus mal traité, afin de l'obliger à une rançon excessive, par lui ou par les siens (...) nous implorons sans cesse, jettant continuellement des soupirs au Ciel afin d'impetrer les graces favorables pour la conservation de vostre Majesté, et de nostre Roy son cher fils, destiné de Dieu pour subjuguier cette nation autant perfide que cruelle, au grand souhait de tous les Catholiques, notamment de ceux qui languissent dans ce miserable enfer d'Alger, une partie desquels ont signé cette requeste en qualité, Madame, de vos tres humbles, tres obeyssants, tres fidels serviteurs et vassaux les plus miserables de la terre, desquels les noms suivent selon les Dioceses et Provinces de votre Royaume. »

Le numéro du mois de septembre de l'Afrique Réelle sera un numéro spécial consacré à la repentance et à l'esclavage et, le 1er septembre, je publierai un livre intitulé *Esclavage, l'histoire à l'endroit*, une arme de réfutation de la doxa culpabilisatrice. Les lecteurs de ce blog et les abonnés à la revue seront informés dès sa parution.

Bernard Lugan

https://bernardlugan.blogspot.com/2020/07/a-quand-les-excuses-dalger-pour-la_11.html